

Date : 14/10/11

Les placements sûrs ont la cote, mais leur rendement va baisser

Les épargnants délaissent les placements boursiers au profit d'investissements plus sûrs. Est-ce la bonne stratégie ?

LES PERFORMANCES DES PRINCIPAUX PLACEMENTS

	SUR 10 ANS (2001 À 2010)	SUR 8 ANS (2003 À 2010)	SUR 5 ANS (2006 À 2010)	SUR 3 ANS (2008 À 2010)	SUR 1 AN (2010)	SUR 9 MOIS (1 ^{er} JANV. AU 30 SEPT. 2011)
ACTIONS FRANÇAISES (1)	-36%	24%	-19%	-32%	-3%	-22%
ACTIONS EUROPÉENNES (2)	-41%	17%	-22%	-37%	-6%	-22%
ACTIONS PAYS ÉMERGENTS (3)	245%	294%	63%	-8%	16%	-24%
OBLIGATIONS EMPRUNTS D'ÉTATS EURO (4)	44%	27%	12%	12,05%	1,23%	3,27%
OBLIGATIONS ENTREPRISES EURO (5)	40%	27%	9%	10,80%	4,63%	-0,85%
OBLIGATIONS À HAUT RENDEMENT EURO (6)	57%	72%	26%	21,47%	13,91%	-5,52%
FONDS MONÉTAIRES EURO (7)	24%	16%	10%	3,91%	0,40%	0,63%
OR (8)	422%	308%	175%	70%	30%	14%
IMMOBILIER ANCIEN FRANCE (9)	109%	76%	18%	1,45%	9,6%	2,96% (9)
IMMOBILIER ANCIEN PARIS (9)	146%	104%	40%	16%	18%	12% (9)
SCPI (10)	181%	123%	59%	24,52%	11%	ND
ASSURANCE-VIE/FONDS EN EUROS (11)	52%	37%	21%	11,40%	3,40%	ND

(1) INDICE CAC 40 (2) INDICE EUROSTOXX 50 (3) INDICE MSCI EMERGING MARKET (4) MOYENNE DE LA CATÉGORIE DES FONDS «OBLIGATIONS EMPRUNTS D'ÉTATS EURO», MORNINGSTAR (5) MOYENNE DE LA CATÉGORIE DES FONDS «OBLIGATIONS EMPRUNTS PRIVÉS EURO», MORNINGSTAR (6) MOYENNE DE LA CATÉGORIE DES FONDS «OBLIGATIONS HAUT RENDEMENT EURO», MORNINGSTAR (7) MOYENNE DE LA CATÉGORIE DES FONDS «MONÉTAIRES EURO», MORNINGSTAR (8) COURS DE L'OR EN DOLLAR (9) À PARTIR DES INDICES DES PRIX NOTAIRES/INSEE EN 2011. LES PRIX SONT ARRÊTÉS AU 30 JUIN (10) PERFORMANCE GLOBALE (RENDEMENT + ÉVOLUTION DU PRIX DE LA PARTI) CALCULÉE PAR L'EIF. LES SEULS RENDEMENTS SUR LES DIFFÉRENTES PÉRIODES : 90% SUR 10 ANS, 64% SUR 8 ANS, 34% SUR 5 ANS, 10,45% SUR 3 ANS ET 5,63% EN 2011 (11) CALCULS RÉALISÉS PAR LA FFSÀ, À PARTIR DU TAUX ANNUEL MOYEN NET DE FRAIS DE GESTION.

UE / SOURCE : «LES ÉCHOS»

Tous aux abris. C'est ainsi que l'on pourrait qualifier le comportement des épargnants français. Et pour cause. Fin 2010, on parlait de la décennie perdue, celle au cours de laquelle le CAC avait par exemple perdu plus de 30 %. La situation ne s'est guère améliorée depuis, avec l'aggravation de la crise boursière cet été, teintée de problèmes de dettes souveraines et de craintes sur la croissance mondiale. La population des actionnaires individuels est désormais passée sous la barre symbolique des 10 %, selon une étude TNS Sofres (« Les Echos » du 8 juin 2011). Le tableau est tout aussi noir du côté des fonds (Sicav ou FCP), dont les encours ne cessent de baisser (- 23 % depuis le début de l'année pour les fonds actions par exemple, selon Europerformance SIX Telekurs). Pourtant les Français épargnent, avec un taux de 17 % au deuxième trimestre selon l'Insee, le plus haut depuis la fin de la récession. Mais, échaudés, ils privilégient les placements sûrs.

Évaluation du site

Le site du quotidien économique national Les Échos diffuse de nombreux articles, couvrant ainsi l'ensemble de l'actualité économique-financière française et internationale.

Cible
Spécialisée

Dynamisme* : 409

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

Les placements sûrs en vedette

Cette année, le Livret A va certainement battre son record de collecte de 2009, avec un rendement net certes rehaussé à 2,25 %, mais très loin des 4 % offerts à l'époque. Les livrets bancaires, encore appelés « super-livrets », ont eux aussi été privilégiés -malgré des performances sur 12 mois, fiscalité déduite, souvent inférieures à celles du Livret A (« Les Echos Patrimoine » du 7 octobre) -, et termineront l'année avec une variation d'encours de près de 13,5 milliards, selon une étude des Cahiers de l'Epargne-PAIR Conseil.

Beaucoup moins disponibles, mais également rassurantes, les SCPI (société civile de placement immobilier) n'ont jamais autant séduit. « 2011 pourrait constituer une année record pour la collecte nette des SCPI, après une année 2010 déjà historique », commente Arnaud Dewachter, le délégué général de l'Aspim (Association française des sociétés de placements immobiliers). Au premier semestre, elles ont en effet collecté 962 millions d'euros, soit une progression de... 60 % par rapport au premier semestre 2010. On ne peut pas jeter la pierre aux épargnants. Même si le rendement baisse d'année en année, il s'établissait encore à 5,63 % brut en 2010 (11 % si l'on intègre le prix de la variation de la part).

L'assurance-vie n'a, cette année, pas profité de cette manne en raison des craintes sur l'alourdissement de sa fiscalité en début d'année, mais aussi du comportement des banques (les plus gros collecteurs), qui leur préfèrent des placements, comme les super-livrets par exemple, moins contraignants en termes de fonds propres et qu'elles sont autorisées à mobiliser pour prêter. A fin août, les cotisations versées depuis le début de l'année sont en recul de 12 %, à 88,3 milliards d'euros, avec même une chute des versements de 13 % sur les fonds garantis en euros.

Les orientations à privilégier

Faut-il pour autant rester sur ces placements sécurisés ou jugés comme tels ? Les rendements de l'assurance-vie en euros devraient faire grise mine cette année. Les alternatives existent, mais jamais elles ne garantiront la sécurité du fonds en euros (lire page 40). La performance des SCPI devrait elle aussi baisser, mais « elles vont être le véhicule qui affiche le meilleur rendement courant en 2011 (hors SCPI fiscales), autour de 5,5 % brut » pronostique Pierre Schoeffler, senior adviser à l'IEIF (Institut d'épargne immobilière et foncière). Mais cela risque de baisser encore ensuite, puisqu'elles reflètent directement le marché des bureaux, qui, si la crise s'installe, risque de souffrir.

Pour faire du rendement, reste... la Bourse. « Tout dépend bien sûr de l'appétence au risque de l'épargnant. S'il n'est pas trop frileux et dispose d'un certain horizon de placement, il faut placer une part de son épargne financière sur les actions, en direct, via des fonds, dans un PEA ou une assurance-vie », fait valoir **Philippe Crevel**, secrétaire général du **Cercle des épargnants**. Même conseil chez Cortal Consors, où le directeur général, Benoît Gommard, recommande à ce même type d'investisseurs « de placer 15 % à 20 % de leur épargne financière en actions ». Cyril Lureau, directeur général délégué d'Avenir Finance, est sur la même ligne, la Bourse étant, selon lui, la seule manière d'obtenir du rendement à moyen et long terme et de protéger son épargne de l'inflation. Reste à faire les bons choix, au bon moment (lire page 42).

MIREILLE WEINBERG